



Le 2 avril 2019

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
Télécopieur : 04.92.23.02.99
courriel : info@ville-argentiere.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 27 MARS 2019

1

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Claire CHRISTIAN qui donne procuration à Laetitia FAGIOLINO
- Françoise BRUNET qui donne procuration à Roger MOUTIER
- Joël GIRAUD qui donne procuration à Patrick VIGNE
- Ümmügulsum KARS qui donne procuration à Marie-Noëlle DISDIER
- Silvia VIANO qui donne procuration à Gérard GUIMBERT
- Carole ROBERT qui donne procuration à Marie-Pierre BOCCHIARDIO-DAURELLE

SECRÉTAIRE : Marie-Noëlle DISDIER

I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2019

⇒ A l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 13 février et le 27 mars 2019.

III – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

- Délibérations affectant les résultats des comptes administratifs 2018 (commune, eau, camping, CCAS).
- Délibération autorisant Monsieur le maire à mandater en 2019 les appels à cotisation transmis par les organismes auxquels la commune adhère.
- Délibération allouant les subventions 2019 aux associations locales.
- Délibération arrêtant les taux des 3 taxes communales (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation) pour 2019.
Monsieur le maire fait remarquer que le taux des 3 taxes n'a pas bougé depuis 2013.
- Délibérations statuant sur les budgets primitifs 2019 (commune, eau, CCAS).

- Délibération statuant sur le budget primitif 2019 du camping (à l'unanimité sauf : Claire CHRISTIAN et Laetitia FAGIOLINO se retirent du vote).

Concernant les votes des budgets :

Il est proposé aux conseillers de signer, comme d'habitude, les feuilles au fur et à mesure des votes des différents budgets. Madame FAGIOLINO déclare qu'elle ne veut pas signer de document synthétique et propose donc de passer en mairie dans la semaine pour les signatures. Le choix est laissé aux autres conseillers qui décident tous de signer sur place.

- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer un acte notarié de bien vacant sans maître de Monsieur GRAVELINE.
- Délibération actualisant certains tarifs de visite de la mine d'argent.
- Délibération sollicitant l'aide financière du département dans le cadre du programme de réhabilitation des cabanes pastorales de la Balme et de la Grand'Cabane.
- Délibération sollicitant l'aide financière du département dans le cadre du programme de travaux de mise aux normes électriques et de chauffage de l'église Saint-Apollinaire.
Madame Marie-Noëlle DISDIER demande à avoir l'assurance que les travaux seront bien réalisés en 2019 car ils n'ont pas été inscrits au budget. Monsieur le maire la rassure en lui répondant que cela fera l'objet d'une DM dès la réception de l'accord des subventions.
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer une convention de partenariat avec Monsieur le président de la Société Protectrice des Animaux.
Madame Marie-Noëlle DISDIER n'est pas d'accord avec l'article 4 qui évoque une possible résiliation de la part de la SPA. Une discussion s'engage avec tous les conseillers. Le maire conclut en disant qu'il faut la voter ce jour pour ne pas bloquer le début des travaux mais s'engage à demander à la SPA de modifier le titre de cet article 4 : suspension au lieu de résiliation.
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer avec Monsieur le président du département une convention de collaboration dans le cadre du quatrième plan de développement de la lecture publique.
- Délibération statuant sur le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays des Écrins (modification des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs).
Monsieur le maire explique qu'il s'agit de permettre à la CCPE de faire fonctionner l'accueil de loisirs le mercredi matin suite au retour de la semaine de 4 jours.
- Délibération s'opposant à l'encaissement des recettes des ventes de bois réalisées par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune.
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer un acte notarié de bien vacant sans maître de Monsieur ANTES.
- Délibération émettant un certain nombre de remarques dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).